

A remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association) :

Prénom :

NOM :

Date de naissance : / /

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :

Académie :

Etablissement(s) d'exercice :

Ville(s) :

Spécificité(s) : (enseignement dans d'autres options ou spécialités artistiques, missions, jury...)

Je souhaite : **juste être informé.e (par le [site](#), la [page facebook](#), la newsletter mensuelle)**
m'investir dans un pôle

Pôle(s) aux quel(s) je souhaite m'associer (plusieurs choix possibles) :

- « [On l'a écrit](#) » (courriers adressés aux IPR, Recteurs, DASEN-SAIO, IG, Ministre...)
- « [Ressourcerie](#) » (échanges de cours sur le padlet, *accès réservé aux adhérents*)
- « [Ça s'enseigne](#) » (réflexion sur le métier et les pratiques pédagogiques et didactiques ; mise en valeur de la richesse de notre enseignement, [au collège](#), [au lycée](#))
- « [C'est par là](#) » (orientation)
- « [C'est officiel](#) » (lecture des B.O., décrets, programmes)
- Autre(s) idée(s) de pôle :
- Autre(s) raison(s) de l'adhésion :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association : POLYCHROME-EDU. A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours. Le montant de la cotisation est de 12 €, payable par chèque (**libellé à l'ordre de Polychrome-Edu**) ou espèces.

Fait à _____, le _____

Signature (*Faire précéder de la mention "Lu et approuvé"*)

Bulletin complété et cotisation à adresser chez **Fabienne DELANNET (Polychrome) 2 Rue Deurbroucq 44000 Nantes**

Le bulletin peut aussi être envoyé en version numérique à association.artsplastiques@gmail.com.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.